

# Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

[www.acgf.ch](http://www.acgf.ch) – [acgf@football.ch](mailto:acgf@football.ch)



20.07.2022

## COMMUNIQUE OFFICIEL n°03

### CALENDRIER

Les calendriers sont à présent disponibles sur Clubcorner. Les clubs doivent saisir les heures des matchs dans Clubcorner et ce **avant le lundi 8 août 2022**.

### RAPPEL CHANGEMENT DES DATES DES MATCHS

Un match ne peut jamais être retardé. En revanche, un match peut être avancé aux conditions suivantes :

► Jusqu'à 21 jours au plus tard avant la date du match avec l'accord de l'adversaire et de l'arbitre si celui-ci est déjà désigné ; cette modification sera effectuée par le club recevant à travers Clubcorner ;

### BOYCOTT FC OSAS

Par décision du 27 mai 2022, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté le Club du FC Osas pour non-accomplissement des obligations financières envers l'ASF.

En l'absence de tout recours, cette décision est entrée en force depuis le 3 juin 2022.

Par conséquent, il est fait interdiction à toutes équipes de ce club de disputer tout match amical et toute compétition officielle ou de participer à une activité de l'Association, d'une section ou d'une association régionale. Pendant toute la durée du boycott, aucune demande de qualification et de transfert, ni aucun contrat de prêt en faveur de ce club ne seront traités.

Enfin, conformément au Règlement disciplinaire de l'ASF, trois points sont retirés à la première équipe du club.

Par décision du 13 juillet 2022, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté le FC OSAS pour non-accomplissement de ses obligations financières vis-à-vis de l'ACGF également.

### SAISON 2022-2023

Reprise des championnats :

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| - Brack.ch Youth League                     | Dimanche 28 août 2022     |
| - Seniors 30+, 40+ et 50+                   | vendredi 2 septembre 2022 |
| - Juniors A -B -C -D -E -FF19 -FF15 et FF12 | samedi 3 septembre 2022   |
| - Actives et Actifs                         | dimanche 4 septembre 2022 |

### STADE DE LACONNEX

Les travaux pour le nouveau terrain synthétique vont débuter cet été. Le club n'aura par conséquent pas de terrain pour le tour d'automne 2022. L'ACGF inversera dès lors tous les matchs de toutes les équipes à domicile du FC Etoile-Laconnex. Merci de réserver un bon accueil aux équipes de FC Etoile-Laconnex.

### CSI TALENT CUP – STADE DU BOIS DE LA BATIE

En accord avec l'ACSBB et le Service des sports de la Ville de Genève, tous les matchs du dimanche 11 septembre 2022 au stade du Bois de la Bâtie ont été inversés.

## **CHAMPIONNAT DE BRACK.CH YOUTH LEAGUE A**

Suite à la décision du Comité central de prononcer une décision de forfait lors du match du 29 mai 2022 entre FC Espagnol Lausanne et le Meyrin FC. Le FC Espagnol Lausanne a recouru auprès de la Commission régionale de recours de l'ACGF. Dès que cette procédure sera arrivée à terme, le calendrier sera publié. Etant rappelé que l'ouverture du championnat se déroulera comme prévu le dimanche 28 août 2022. **En attendant cette décision, le calendrier des juniors A 1<sup>er</sup> degré n'est pas non plus disponible.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **REUNIONS DES RESPONSABLES TECHNIQUES DES CLUBS SAISON 2022-2023**

Les réunions des responsables auront lieu comme suit pour chaque zone :

- Lundi 12 septembre 2022 à 19h pour les zones Carouge et ACGF au stade de la Fontenette.
- Lundi 19 septembre 2022 à 19h pour les zones Servette et Meyrin au stade de Laconnex.

Merci de noter que la présence de chaque club est obligatoire, en cas d'indisponibilité du responsable technique, veuillez envoyer un autre représentant du club.

Les clubs recevront la convocation par email prochainement.

### **COURS ANIMATEUR 2022**

Les prochains cours seront ouverts d'ici à la fin de la semaine. Les inscriptions se font uniquement à travers le formulaire qui se trouvera sur notre site internet.

<b>COURS</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>
SVF ACGF E/A 7/22	22.09.2022	Vessy
SVF ACGF E/A 8/22	26.09.2022	Grand-Saconnex
SVF ACGF E/A 9/22	29.09.2022	A venir

### **COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS**

Le test physique d'entrée pour arbitres débutants 2022 aura lieu :

**Lundi 5 septembre 2022 de 18h30 à 20h00**

Stade du Bout-du-Monde (vers la Buvette) avec tenue de sport (baskets)

Les cours théoriques 2022 auront lieu au stade municipal de Bernex :

**Vendredi 16 septembre de 18h45 à 21h30, samedi 17 septembre de 8h30 à 18h00 et le dimanche 18 septembre de 8h30 à 18h00**

Inscription et informations : [www.gag.ge/fr/devenir-arbitre](http://www.gag.ge/fr/devenir-arbitre)

### **COURS D'ENTRAINEUR DE FUTSAL NIVEAU 1 et NIVEAU 2**

Les cours d'entraîneur de futsal niveau 1 (deux jours) et niveau 2 (quatre jours) auront lieu comme suit :

- Niveau 1 : deux jours de cours : le samedi 27 et le dimanche 28 août 2022 à la salle de sport de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle (Epai), Derrière-les-Remparts 5, 1700 Fribourg
- Niveau 2 : quatre jours de cours : le samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 à la Salle de sport de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle (Epai), Derrière-les-Remparts 5, 1700 Fribourg, le samedi 8 et le dimanche 9 octobre 2022 à la Salle omnisport, rue de Dardens 75, 1630 Bulle

Les inscriptions sont désormais ouvertes et peuvent être faites en remplissant les formulaires suivants :

Niveau 1: <https://forms.office.com/r/8400VEzEUY>

Niveau 2: <https://forms.office.com/r/D47uzqM8LT>

Les cours ont généralement lieu de 9h à 18h. Les heures exactes et le programme détaillé vous seront communiqués ultérieurement. Le nombre maximum de participants pour chaque cours est fixé à 25. La priorité sera donnée aux entraîneurs actuellement actifs au sein d'équipes de futsal participant aux compétitions Swiss Futsal (Swiss Futsal Premier League, Swiss Futsal Second League, Swiss Futsal Women's League). En cas de manque de participants inscrits, l'ASF se réserve le droit d'annuler le cours.

## **INTERDICTION DE FUMER SUR TOUS LES TERRAINS DE FOOT DU CANTON**

Suite à diverses modifications, adoptées par le Grand Conseil le 28 janvier 2022, de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K1 18), l'ACGF vous informe qu'il est dorénavant interdit de fumer sur tous les terrains de foot du canton, y compris les aires réservées aux spectateurs ! Font exception à cette interdiction générale uniquement les terrasses des cafés, buvettes et restaurants font exception à cette application.

## **ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2022**

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2022 de l'ACGF, organisée par US Genève-Poste FC, aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à la salle des fêtes de Thônex.

## **INFORMATION DE LA COMMISSION DES ARBITRES**

La Commission des Arbitres communique qu'elle est à disposition des clubs pour des discussions, partages et explications concernant tout sujet en lien avec l'arbitrage. Si vous êtes intéressés, des membres de la commission peuvent se déplacer dans vos clubs pour un rendez-vous avec votre comité, vos entraîneurs, etc. Merci de contacter directement par e-mail son président, [perez.augustin@football.ch](mailto:perez.augustin@football.ch).

## **LICENCE ENFANTS**

A partir de la saison 2022/23, une licence sera obligatoire pour toutes les catégories (adaptation des statuts de mai 2021 par l'Assemblée des délégués de l'ASF). Cela signifie que les enfants des catégories G et F seront désormais également soumis à l'obligation de licence. Il n'y a pas de frais d'adhésion pour les deux catégories mentionnées. Les frais d'inscription ne sont dus qu'en cas de passage à la catégorie E (facturation automatique).

Les enfants qui ont déjà été enregistrés avant le 1er juillet 2022 au moyen de clubcorner.ch doivent malheureusement, en raison des directives de la FIFA, être à nouveau enregistrés "officiellement" au moyen d'une procédure d'inscription simplifiée avant le passage à la catégorie E. Cela concerne les enfants nés en 2013 et plus jeunes.

Les clubs pourront saisir les demandes de licence pour les enfants dans Clubcorner à partir du 1er juillet 2022 et il leur sera demandé de licencier tous les enfants actifs dans le club jusqu'au 31 décembre 2022.

## **REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2022/2023**

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2022 / 2023 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2003 - 31.12.2005	Juniors E - <b>01.01.2012</b> - 31.12.2013
Juniors B - 01.01.2006 - 31.12.2007	Juniors F - <b>01.01.2014</b> - 31.12.2015
Juniors C - 01.01.2008 - 31.12.2009	Juniors G - <b>01.01.2016</b> - 31.12.2017
Juniors D - 01.01.2010 - 31.12.2011	

Les juniors A et B (01.01.2003 - 31.12.2007) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

### Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2004 – 31.12.2007 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2008 – 31.12.2011

FF-12 - 01.01.2011 – 31.12.2014

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

## **TOURNOIS AUTORISÉS PAR L'ACGF**

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcen/formulaire\\_demande\\_d\\_autorisation.pdf](http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcen/formulaire_demande_d_autorisation.pdf)

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

**LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF**

Genève, le 20 juillet 2022/nw